

France-Reims: Construction work for buildings relating to health

OJ S 229/2023 28/11/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: chu reims

National registration number: 26510005700487

Postal address: 45 rue Cognacq-Jay

Town: Reims Cedex

NUTS code: FRF23 Marne

Postal code: 51092

Country: France

E-mail: Cellulemarches@chu-reims.fr

Telephone: +33 310736039

Internet address(es):Main address: <http://www.chu-reims.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2426091&orgAcronyme=x7c](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2426091&orgAcronyme=x7c](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Santé

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

marché global sectoriel relatif à la Reconstruction du Centre Hospitalier Auban-Moët d'epernay

Reference number: MGS-NH-CHAM-Candidature

II.1.2. Main CPV code

45215100 Construction work for buildings relating to health

II.1.3.

Type of contract

Works

II.1.4. Short description

marché global sectoriel pour la reconstruction du Centre Hospitalier Auban-Moët d'epernay regroupant l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45215100 Construction work for buildings relating to health, 45110000 Building demolition and wrecking work and earthmoving work, 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRF23 Marne

II.2.4. Description of the procurement

marché global sectoriel pour la reconstruction du Centre Hospitalier Auban-Moët d'epernay regroupant l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages. L'Opération comporte des travaux de démolition, neufs et de restructuration qui se dérouleront en site occupé. L'Opération représente environ 10 000 m2 de surface utile dont 6 100 m2 en neuf et 3 900 m2 en restructuration, ainsi qu'environ 2 800 m2 de surface de plancher en démolition. Le marché est passé pour une durée prévisionnelle de 85 mois, période de garantie de parfait achèvement incluse. Le marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de commande successifs

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 70

Price - Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 85

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

les critères objectifs de limitation du nombre de groupements candidats sont :--- la capacité professionnelle :- du ou des architectes, appréciée au vu des références présentées de contrats de maîtrise d'oeuvre d'équipements de complexité équivalente et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes au regard des images fournies ; - du ou des bureaux d'études, appréciée au vu des références présentées de contrats de maîtrise d'oeuvre d'équipements de complexité équivalente ; - de la ou des entreprises de travaux, appréciée au vu des références présentées en travaux de bâtiments publics, ou d'autres

équipements de complexité équivalentes ou réalisées en marché global ;--- la capacité technique de tous les membres du groupement candidat, appréciée au vu des moyens humains présentés ;--- les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat, appréciées au vu des chiffres d'affaires présentés

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché pourront être passés avec le groupement titulaire dans les conditions prévues à l'article R.2122-7 du code de la commande publique

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

les soumissionnaires devront chiffrer les prestations supplémentaires suivantes dans leurs offres :- pSE no1 : réseau de transport pneumatique ; - pSE no2 : liaison aérienne entre bâtiment neuf et existant ; - pSE no3 : liaison souterraine entre bâtiment neuf et existant ; - pSE no4 : extension bâtiment 9 pour salle de formation ; - pSE no5 : jardin extérieur pour pédiatrie

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- Pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cocontractants (Dc1 dans la version du 01/04/2019, forme libre ou Dume) et notamment : a) La présentation du groupement candidat en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). B) La déclaration sur l'honneur de chaque membre du groupement candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. C) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le groupement candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique. - Pour les membres du groupement candidat ayant la qualité d'architecte : preuve de l'autorisation à exercer la profession d'architecte en France. En application de l'article 3 de la loi no77-2 du 3 janvier 1977 modifiée, chaque candidature devra comporter au moins un architecte ou une société d'architecture, susceptible d'exercer en France en application de ladite loi

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques et pour chaque sous-traitant le cas échéant, sont fournis les renseignements et documents suivants :--- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'opérateur économique et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;--- les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire. Le groupement d'opérateurs économiques pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire Dc2 dans la version du 01/04/2019 ou sous forme libre ou via DUME

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques et pour chaque sous-traitant le cas échéant, sont fournis les renseignements et documents suivants :--- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'opérateur économique et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;--- une sélection de 5 contrats maximum de travaux (pour les entreprises de travaux) ou de maîtrise d'oeuvre (pour les prestataires intellectuels), achevés lors des 5 dernières années ou en cours, illustrant l'expérience de l'opérateur économique au regard de l'objet du marché. Pour chacune de ces références seront précisés : - la désignation de l'opération (nature des travaux et de l'ouvrage, lieu de réalisation, éléments de complexité éventuels) ; - le montant des travaux tous corps d'état hors taxes ; - durée des travaux ; - l'année d'achèvement ou état d'avancement ; - la surface de plancher (en mètres carrés) ; - la nature de la mission effectuée et rôle exercé par l'opérateur économique ; - le maître d'ouvrage avec nom et coordonnées téléphoniques de son représentant. Pour présenter ces éléments, les groupements candidats sont invités à utiliser la fiche de présentation téléchargeable sur le profil acheteur. Cette fiche est à remettre en format informatique modifiable (.doc ou compatible) ;--- pour l'ensemble de la candidature, une sélection d'un maximum de 5 images, illustrant chacune une construction différente prise dans la sélection de références et réalisée par le ou les architectes membres du groupement candidat. Une image ne devra comporter qu'une seule prise de vue et devra mentionner le nom de l'opération à l'exclusion de toute autre indication. Ces images sont à remettre en format informatique .jpeg ; un fichier par image. Pour présenter ces illustrations, les groupements candidats sont invités à utiliser le cadre de références architecturales powerpoint mis à disposition sur le profil d'acheteur

Minimum level(s) of standards possibly required:

le groupement candidat doit posséder les compétences, tant pour les phases conception que réalisation, en matière d'architecture, d'ingénierie structure, d'ingénierie des fluides, d'économie de la construction, ainsi qu'en matière d'exécution de travaux de bâtiment. Il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le groupement candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière de qualité environnementale, de coordination SSI, de management BIM et signalétique sous réserve d'apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (un engagement signé du sous-traitant sera accepté

en cas de recours à la sous-traitance). Concernant ces compétences, sont fournis les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

les tâches d'exécution du gros-oeuvre devront être effectuées par le mandataire du groupement

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/01/2024 Local time: 15:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 10 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

le présent avis est rédigé et publié en français.-----la présente procédure s'inscrit dans le cadre de la fonction achat mutualisée du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (Ghuc).-----Les motifs d'exclusion à la procédure de passation sont définis aux articles 3.1 et 5.1 du Règlement de la Consultation.-----Forme du groupement : Le

marché est passé avec un groupement conjoint présentant au travers de ses différents cocontractants les qualités d'entrepreneur et de maître d'oeuvre. Il est précisé qu'un entrepreneur est mandataire de ce groupement et est solidaire de l'ensemble des membres du groupement conjoint. Dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de l'offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.-----critères D'Attribution : Les critères sur lesquels se fondera la personne représentant le pouvoir adjudicateur pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse seront les suivants :- prix global forfaitaire (30%) ; - adéquation avec les objectifs et exigences fonctionnels du programme (25%) ; - qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études et travaux, de la note présentant la méthode d'exécution proposée et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés (20%) ; - valeur technique, appréciée au regard des performances énergétiques, techniques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et leur durabilité (15%) ; - qualité de l'architecture et de l'insertion dans l'environnement (10%).-----negociations : Le pouvoir adjudicateur pourra recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La phase offre dite de négociation se déroulera en 2 phases successives : - l'offre initiale d'un niveau d'avant-projet sommaire ; - l'offre finale d'un niveau d'avant-projet sommaire. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'ajouter une(des) phase(s) intermédiaire(s) entre l'offre initiale et l'offre finale. Les exigences minimales auxquelles toutes les offres doivent satisfaire sont précisées à l'article 8.7 du Règlement de la Consultation.-----Prime : Le montant de la prime prévue est fixé à 450 000 euro(s) HT et comprend tous les frais de réalisation des prestations, de livraison de celles-ci ainsi que les frais de déplacement et de réunions d'échange. L'Acheteur pourra décider de réduire ou supprimer la prime d'un soumissionnaire dont l'offre serait irrégulière, selon les modalités prévues au Règlement de la Consultation.-----La facturation électronique est obligatoire.-----obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plate-forme de dématérialisation est en accès libre. -----modalités de transmission des candidatures et des offres : * Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des candidatures et des offres. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe no 2 au Règlement de la Consultation.* Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe no2)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Châlons-En-Champagne

Postal address: 25, rue du Lycée

Town: Châlons-en-Champagne Cedex

Postal code: 51036

Country: France

Telephone: +33 326668687

Fax: +33 326210187

Internet address: <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (Cja)-
référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA- recours en contestation de validité du
contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'etat, 4 avril 21014, Département de
Tarn-Et-Garonne

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du Tribunal administratif de Châlons-En-Champagne

Postal address: 25, rue du Lycée

Town: Chalons-en-Champagne

Postal code: 51036

Country: France

Telephone: +33 326668687

Fax: +33 326210187

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/11/2023